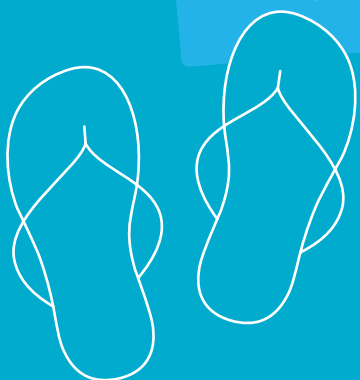


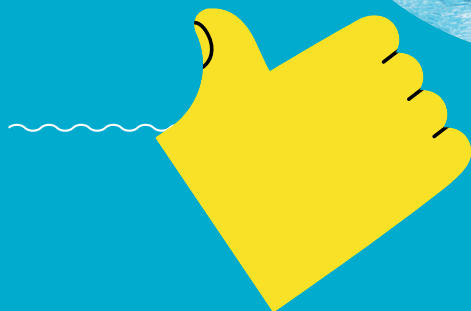


Vacances ÉTÉ 2024



SÉJOURS

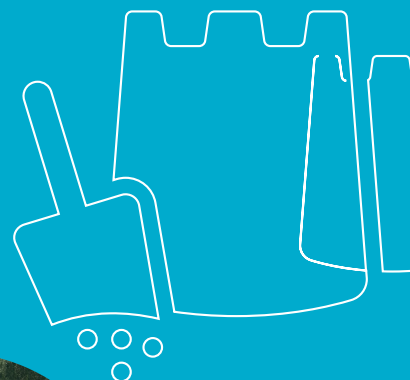
- 4/17 ans
- Familles



Aventure



Merveilleux
souvenirs



Epanouissement



Amitié



Découvertes



Autonomie

À Champigny, les vacances, c'est du sérieux !

Chères Campinoises, chers Campinois,

Cet été, la municipalité de Champigny-sur-Marne vous propose des vacances uniques ! Vous êtes en quête de découvertes et à la recherche de sensations fortes ? Vous préférez profiter du farniente avec vos proches et votre famille ? Dans les centres de vacances campinois, vous avez le choix !

Comme les années précédentes, nous continuons de tenir nos engagements pour que de nombreux Campinois puissent partir en vacances et partager de nouvelles expériences : le service public se prolonge bien au-delà des limites de notre commune !

Pour les plus jeunes, les vacances d'été 2024 seront assurément sportives et rythmées par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ! Vous avez le choix du paysage : au domaine de l'île d'Oléron, vous pourrez participer aux différentes épreuves des JO de la Mer alors qu'au chalet de Flumet, ce sera les JO à la Montagne ! Sous le soleil du centre l'Olivette d'Argelès, le programme est aussi très sportif : kayak en mer, accrobranche, parc aquatique et randonnée !

Grâce à Champigny, vous pouvez également vous découvrir de nouvelles passions, en juillet et en août, lors du séjour linguistique en Irlande.

Retrouvez dans cette brochure l'ensemble des activités qui vous sont proposées cet été ! C'est certain, vous trouverez votre bonheur dans ce guide ! Partez à l'aventure, partagez des moments conviviaux et découvrez nos centres de vacances municipaux !



Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne

SOMMAIRE

Handi vacances	p 5
Maternelle et primaire	p 6 à 10
Préado/ado	p 11 à 16
Modalités d'inscription	p 17 à 20
Vacances en famille	p 22 à 23



À Champigny, les vacances, c'est du sérieux !

Nos engagements

Convaincus de l'intérêt éducatif et social des Centres de Vacances nous vous garantissons :

- **Une orientation pédagogique des activités**

Le bien-être et le bon déroulement du séjour de l'enfant restent nos préoccupations principales : l'équipe d'animation veille à respecter le rythme de vie de l'enfant, ses repères, son alimentation et ses rythmes d'activité.

- **Un rythme de vie quotidienne adapté à chaque enfant**

L'organisation de petits groupes favorise l'attention particulière portée à chaque enfant.

- **Des séjours adaptés, encadrés**

Tous les séjours correspondent à des tranches d'âges spécifiques et respectent les besoins de chacun. L'encadrement assuré selon les statuts réglementaires (le nombre d'animateurs est fonction du nombre d'enfants). Les enfants en situation de handicap s'épanouissent aux seins des séjours.

- **Les références de l'encadrement**

Tous les directeurs et les animateurs sont diplômés BAFA et/ou BAFD, surveillant de baignade et le cas échéant, pour les activités spécifiques, un brevet d'Etat.

L'encadrement des centres de vacances allie compétences et motivations. L'équipe a le souci permanent de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

- **Les conditions d'hygiène et de sécurité**

Tous les centres sont agréés par Jeunesse et Sports et font l'objet de contrôles réglementaires réguliers par les services d'hygiène et de sécurité. Les sites sont choisis en fonction de leur qualité d'accueil, de leurs capacités d'adaptation aux thèmes du séjour, de la richesse de l'environnement naturel, social, culturel et touristique.

- **Des repas équilibrés pour le bien-être de tous**

Les moments de vie quotidienne sont des moments forts d'écoute, d'échanges et de convivialité. Le rythme de vie est pensé, organisé et adapté avec les enfants et les jeunes, tout au long du séjour.

- **La sécurité des transports**

Les départs et les retours permettent la rencontre entre les familles et l'équipe d'animation. C'est l'occasion d'évoquer les particularités de vos enfants, de prendre le temps de discuter du déroulement du séjour et de donner les dernières recommandations. Tous les déplacements se font en toute sécurité. Nous prenons en charge les enfants au départ à Champigny et assurons le convoyage jusqu'au lieu de vacances (autocar, train ou mini bus)

- **Des informations précises**

Pour chaque séjour, nous organisons une rencontre entre les équipes d'animation, les familles et les enfants ou les jeunes. C'est l'occasion de faire connaissance et de poser toutes les questions que vous souhaitez. Le projet pédagogique vous sera communiqué avant le départ du séjour. De plus, vous avez toujours la possibilité de contacter le service Organisation Séjour et Vacances (OSV) pour obtenir les informations nécessaires au bon déroulement du séjour.

- **Des tarifs qui permettent à tous de partir en vacances**

Les tarifs tiennent compte des revenus de la famille et appliquent le quotient familial.

Handivacances

Dans certain cas, il est possible qu'un enfant en situation de handicap participe à un séjour de vacances organisé par la Ville de Champigny sur Marne et présenté dans cette brochure.

Encadrement renforcé, aménagement du séjour... Tout est mis en œuvre pour que votre enfant passe un agréable séjour répondant à ses besoins et à son rythme.

Quand cela n'est pas possible, une subvention peut vous être apportée, afin de permettre à votre enfant de partir avec un organisme spécialisé et lui garantir des vacances adaptées. Cette aide est calculée en fonction de votre quotient familial.

Il est important d'anticiper 3 à 4 mois avant la date de départ de l'enfant les démarches avec les différents partenaires (MDPH, Organisme d'accueil, CAF...) afin de faciliter vos démarches administratives. Une demande trop tardive pourrait conduire à une incapacité de versement de subvention.

Les enfants ayant une reconnaissance MDPH pourront être inscrits sur les séjours de la Ville, dans le cadre du dispositif Handivacances, après évaluation du niveau d'autonomie et de l'adéquation des moyens disponibles aux besoins de l'enfant (cf Page Tarif)

Pour tout renseignement
ou effectuer une demande
de subvention, vous pouvez prendre
contact avec le Service Organisation
Séjours et Vacances (OSV) :
01 89 12 43 91.



MATERNELLE

4/5 ans

Mon petit poney

Domaine du bois – Oléron (Charente Maritime)

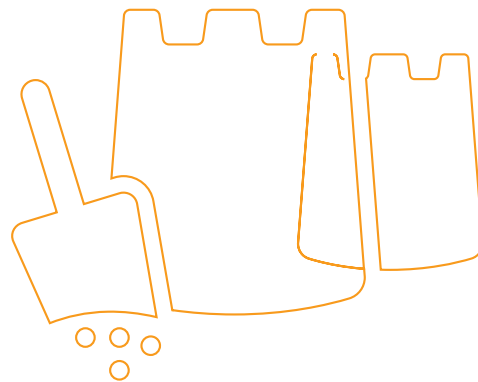


7 au 13 juillet
5 au 11 août

JE DÉCOUVRE EN M'AMUSANT... courir, apprendre à faire du vélo, jardiner dans le potager, dessiner, chanter... que d'amusement en perspective, et une rencontre tout en douceur avec les poneys ! Ils sont toujours prêts à se faire «dorloter», panser, sceller, monter... et partir en balade. Un dépaysement assuré avec un environnement particulièrement agréable.

Une équipe d'animation attentive et disponible qui veille à la sécurité affective et physique et qui mettra tout en œuvre pour faire de cette première expérience un souvenir inoubliable.

Ce séjour de vacances se veut adapté pour les plus jeunes, afin de leur permettre de vivre une première expérience de vacances sans les parents (jeux d'eau, château sable, jeux d'expression...).



INFOS PRATIQUES

Transports
Hébergement

- Autocar et/ou TGV
- Chambre de 2 lits
- 10 places

Tarifs

- Min (QF 634) 183.12 €
- Intermédiaire (QF1130) 326.38 €
- Max (QF 1923) 440.90 €
- Coût réel et tarif ASE 705.70 €

Ma première colo

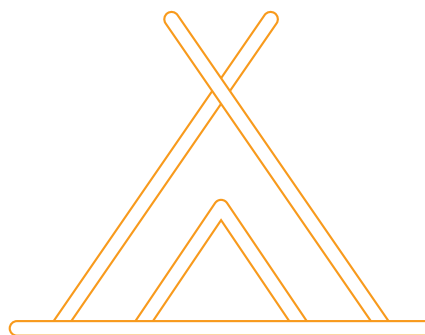
« Domaine du Bois » - Oléron (Charente maritime)

ÉLÉMENTAIRE

6/11 ans



7 au 13 juillet
5 au 11 août



BIENVENUE EN VACANCES! Ce séjour donne envie de partir, de rester... et d'y revenir. Au programme, baignades, bivouacs, veillées, bref tout ce qui fait le charme des voyages loin de la maison, en compagnie de nouveaux amis, tout en découvrant le charme de l'île d'Oléron. Un camp de vacances idéal pour faire ses premiers, pas en « colonie de vacances » et découvrir un univers magique fait de jeux, d'aventures et de rires. C'est vraiment ça, les vacances !



INFOS PRATIQUES

Transports : - Autocar et/ou TGV
Hébergement : - Chambre de 2 à 6 lits
- 16 places

Tarifs : - Min (QF 634) 183.12 €
- Intermédiaire (QF1130) 326.38 €
- Max (QF 1923) 440.90 €
- Coût réel et tarif ASE 705.70 €

ÉLÉMENTAIRE

6/8 ans

Petit cuistot

Domaine du bois – Oléron (Charente Maritime)



7 au 20 juillet
5 au 18 août

BIENVENUE EN VACANCES AU DOMAINE DU BOIS.

Par atelier, sucré ou salé, gastronomique ou allégé, nous explorerons les secrets de la cuisine avec les petits trucs qui font beaucoup d'effets ! Toques et tabliers blancs obligatoires pour rentrer dans la peau des grands cuisiniers. Les jeunes chefs en herbe apprendront des recettes sympas et originales, que ce soit à travers les classiques ou les nouveautés, avec au programme cette année réalisation de « confiture maison » suite à la cueillette dans le verger.

Délaissant nos casseroles, nous ferons d'autres activités toutes aussi palpitantes : soins aux animaux de la mini ferme, grands jeux, sortie au marché, balade à vélo, baignade, sans oublier les veillées qui sentent bon la colo !



INFOS PRATIQUES

Transports
Hébergement

Autocar et/ou TGV
Chambre de 2 à 6 lits
24 à 30 places

Tarifs

- Min (QF 634) 295.81€
- Intermédiaire (QF1130) 527.23€
- Max (QF 1923) 712.22€
- Coût réel et tarif ASE 1085.70 €

J.O. 2024 de la mer

Domaine du bois – Oléron (Charente Maritime)

ÉLÉMENTAIRE

9/13 ans



APRÈS LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE PLACE AUX JEUX !

Les différentes équipes s'affronteront, aussi bien autour d'épreuves nautiques (épreuve collective en piscine) que des jeux collectifs (tournois jeux de ballon, tournois jeux de raquette)

Donc chausse tes baskets, n'oublie pas ta casquette et ton maillot de bain et rendez-vous à Oléron pour les JO 2024 !

Autant de possibilités qui seront complétées par des activités d'expression, des baignades en mer ou en piscine et des veillées, des bivouacs...

7 au 20 juillet
5 au 18 août



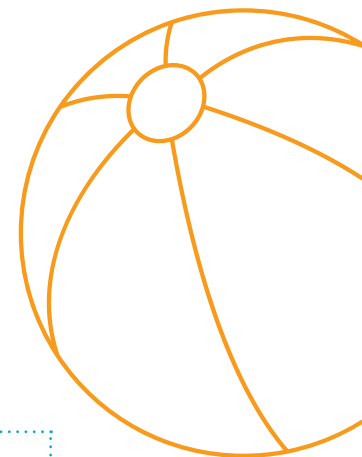
INFOS PRATIQUES

Transports
Hébergement

- Autocar et/ou TGV
- Bungalow de 6 à 8 lits
- 24 places

Tarifs

- Min (QF 634) 295.81 €
- Intermédiaire (QF1130) 527.23€
- Max (QF 1923) 712.22 €
- Coût réel et tarif ASE 1085.70 €



ÉLÉMENTAIRE

9/13 ans

JO 2024 à la montagne

Chalet « les Charmettes » - Flumet (Haute-Savoie)



9 au 22 juillet
6 au 19 août

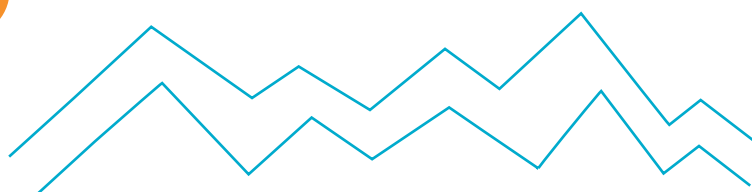


LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES VONT POUVOIR VIVRE UNE AVENTURE HORS NORMES AU SEIN DU VAL D'ARLY ! À travers différents challenges, elles s'affronteront, selon les règles et valeurs du sport.

Au programme Cérémonie d'ouverture, match, épreuves... Avec ton équipe, tu créeras ton hymne, ta danse, ta mascotte.

Reste à savoir qui sera sur le haut du podium !

Séjour sportif avec au programme : Tournois sportif (jeu de ballons, jeux de raquettes), mais aussi baignade, danse, chant ou nuit en bivouac.



INFORMATIONS PRATIQUES

Transports
Hébergement

- Autocar et/ou TGV
- Chambre de 2 à 6 lits
- 25 à 30 places

Tarifs

- Min (QF 634) 295.81 €
- Intermédiaire (QF1130) 527.23 €
- Max (QF 1923) 712.22€
- Coût réel et tarif ASE 1085.70 €

Sun & Fun

L'olivette - Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales)

PRÉADO

14/15 ans



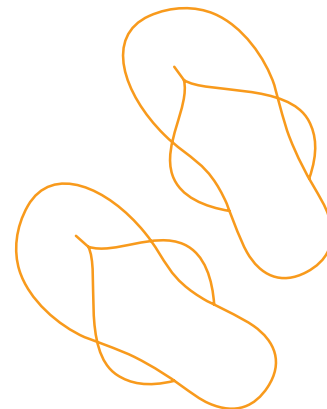
9 au 22 juillet
1 au 14 août

PROFITEZ D'UN SPOT ENSOLEILLÉ

pour des vacances en mode farniente : découverte et détente. Au programme :

- une sortie kayak de mer pour la visite des criques entre Argeles et Collioure;
- une séance accrobranche avec tyrolien splash a la base de loisirs de St-Jean-Pla-de-Cortz;
- une sortie à l'incontournable parc aquatique de la région;
- une rando chemin des contrebandiers collioure - le Racou.

Ce programme sera complété par des baignades (piscine/plage), la découverte de la région... mais également des veillées et activités d'expression. L'équipe d'animation proposera des activités et sorties en complément pour animer les soirées. Un seul mot d'ordre : venir avec ta joie et ta bonne humeur !



INFORMATIONS PRATIQUES

Transports	Voyage en train et déplacement en minibus sur place
Hébergement	Chalets de 3 à 5 places 18 places

Tarifs	- Min (QF 634) 366.24 €
	- Intermédiaire (QF1130) 652.75 €
	- Max (QF 1923) 881.80 €
	- Coût réel et tarif ASE 1357.13 €

PRÉADO/ADO

11/14 ans

Futuroscope

Ingrandes-sur-Vienne



6 au 13 juillet



AMATEURS DE SENSATIONS FORTES OU CURIEUX EN QUÊTE D'ÉVASION... Vous n'imaginez pas tout ce qui vous attend sur ce séjour...

Le Parc du FUTUROSCOPE innove sans cesse et vous offre une avalanche de spectacles, des moments de découverte et des sensations inoubliables comme avec les ateliers impression 3D, les yeux grands fermés, ou le labo des jeux vidéo...

Les jeunes ne manqueront pas de profiter pleinement des activités qu'offre la structure d'accueil : piscine, volley, boudrome, VTT, ping-pong...

Ce séjour en autonomie permettra également à chacun de découvrir les joies de la vie quotidienne ! Ce sera l'occasion de rire autour d'un plat à cuisiner, d'une séquence vaisselle ou lessive collective, ou encore d'une mission « courses pour le dîner ».

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports	Voyage en train et déplacement en minibus sur place
Hébergement	Chalets 20 places

Tarifs	- Min (QF 634) 183.12 €
	- Intermédiaire (QF1130) 326.38 €
	- Max (QF 1923) 440.90 €
	- Coût réel et tarif ASE 705.70 €



PRÉADO/ADO

15/17 ans

« Je construis mes vacances »

Argeles sur Mer



TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS ? Tu souhaites partir avec 1 ou 2 amis en vacances cet été ? Au bord de la mer, sous le soleil d'Argeles ?

Viens t'inscrire au nouveau séjour « Projet Jeune : je construis mes vacances »

Ce séjour est dédié aux jeunes qui souhaitent construire leurs vacances, choisir le fonctionnement du séjour et les activités pratiquées.

Le groupe de jeunes accompagné de l'équipe d'animation a la responsabilité du budget du séjour et devra composer, en fonction des choix du groupe, pour mettre en œuvre les vacances idéales.



➤ Les jeunes participants au séjour devront être disponibles pour les préparations du séjour les 2 et 22 juin 2024



INFORMATIONS PRATIQUES

Transports Hébergement

- Train + mini bus sur place
- Chalets 3 à 5 places
- 18 places

Tarifs

- Min (QF 634) 436.67 €
- Intermédiaire (QF1130) 778.28 €
- Max (QF 1923) 1051.37 €
- Coût réel et tarif ASE 1682.84 €

British camp

Irlande

PRÉADO

14/17 ans



SÉJOUR LINGUISTIQUE

AUSSI CONNUE SOUS LE NOM D'ÎLE ÉMERAUDE POUR SES PAYSAGES VERDOYANTS, l'Irlande avec son riche patrimoine historique, ses traditions celtiques, et la chaleureuse hospitalité de ses habitants, ne manquera pas de séduire. Le séjour a lieu dans la ville de Ballina qui est la deuxième plus grande ville du County Mayo, située dans la vallée de la rivière Moy. Dans une des écoles de la ville, sont organisées 3 heures de cours, du lundi au vendredi matin. Les cours sont dispensés par des professeurs Irlandais diplômés du TOEFL. Un test de niveau, la première matinée, permet la formation de classes homogènes de 15 élèves maximum.

Une approche et un matériel pédagogiques adaptés aux besoins de chaque groupe, tels que : articles de journaux, livres spécialisés, enquêtes, jeux, sketches, discussion, ... se rapportant à des situations concrètes auxquelles les jeunes sont confrontés pendant leur séjour. L'accent est mis sur la communication, tout en soulignant les points de grammaire fondamentaux. Les après-midis sont consacrés à des activités sportives et de loisirs. C'est l'occasion de se détendre après les cours du matin, de partager une activité en groupe ou de découvrir un aspect de la culture irlandaise. Une journée d'excursion par semaine permet aux jeunes de découvrir la région et le pays qui les accueillent.

Une soirée est organisée tous ensemble pendant le séjour.

19 juillet au 1^{er} août,
1^{er} au 14 août 2024

➤ **Formalités administratives :**
CNI ou Passeport au nom
du jeune en cours de validité + sortie
de territoire + livret de famille si
pas même nom + CEAM + modalités
sanitaires en vigueur au moment
du départ + test nautique

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports
Hébergement

- Voyage en avion
- Accueil en Famille
(1 francophone
part famille)
- 10 places

Tarifs

- Min (QF 634)
436.67 €
- Intermédiaire
(QF1130) 778.28 €
- Max (QF 1923)
1051.37 €
- Coût réel
et tarif ASE
1682.84 €



MODALITÉS D'INSCRIPTION SÉJOURS ENFANTS

Quand s'inscrire ?

- **Pour les séjours Étranger et Linguistique** les pré-inscriptions ont lieu du 11 mars au 22 mars inclus. Elles pourront se poursuivre pour les séjours si des places sont encore disponibles.
- **Pour tous les autres séjours**, les inscriptions se dérouleront à partir du 25 mars jusqu'au 25 mai 2024. Après cette date, les listes d'attentes seront traitées, au cas par cas, sous réserve de places disponibles.

Où s'inscrire ?

Les inscriptions seront enregistrées en mairie, à l'accueil Enfance ou dans les annexes administratives de quartier aux horaires d'ouvertures en vigueur.

les lieux d'inscriptions

Accueil Enfance

14, rue Talamoni
01 89 12 43 22

Horaires :

- Lundi au vendredi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
- Samedi 8h30 à 11h30

Annexe Bois l'abbé

14, place Rodin
01 48 80 63 04

Horaires :

- Lundi au vendredi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
- Fermeture 1^{er} jeudi après-midi du mois et samedi matin

Comment s'inscrire ?

Aucune demande ne pourra être traitée sans calcul du quotient familial 2023/2024

Pour l'inscription ou la préinscription au « Séjour ÉTÉ 2024 » vous devrez présenter les originaux suivants :

- Titre d'identité
- Attestation de sécurité sociale en cours de validité au moment du séjour (ou AME, CMU)
- Livret de famille (et jugement en cas de divorce)
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour (Rappel DTCP obligatoire) Toute particularité sanitaire devra être mentionnée sur la fiche sanitaire et les coordonnées du représentant légal mises à jour.

Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigé (après décompte des éventuels chèques vacances, les bons Caf)

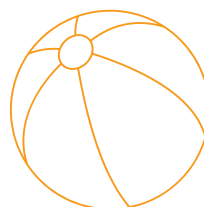
NB : la totalité des bons CAF est à remettre au moment de l'inscription, ils ne pourront pas être encaissés après le séjour. Le paiement pourra être échelonné à condition que la totalité du montant soit acquittée avant le départ

Si votre quotient familial a déjà été calculé :

Les documents à fournir sont :

- Votre numéro famille
- L'attestation de la carte Vitale couvrant l'enfant ou l'attestation CMU à jour pour la période couvrant le séjour.
- Le carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations).
- Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigée (après décompte des chèques vacances et bons CAF)

➤ Pour tous renseignements, contacter le Service Organisations Séjours et Vacances (OSV).



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

- Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte.
- Le programme non contractuel des activités et les dates des séjours donnés à titre indicatif, peuvent être modifiés du fait de certaines circonstances spécifiques (horaires des trains, conditions sanitaire, directives gouvernementales...).
- Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de séjours précédents sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle inscription (fournir le justificatif de paiement lors de l'inscription).
- En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu aux familles une somme forfaitaire de 75€.
- A cette somme s'ajouteront les frais réels de transport (train ou car) engagés par la ville si les places n'ont pu être attribuées à d'autres enfants.
- Dans tous les cas de désistement, une somme forfaitaire de 30 euros restera acquise à la ville, afin de couvrir les frais de dossier.
- Dans le cadre d'un rapatriement disciplinaire, le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. De plus, les frais supplémentaires, liés au rapatriement de l'enfant, seront facturés à la famille.
- Une réunion d'information sera proposée en juin, en présentiel ou en distanciel selon modalités en vigueur.

SPÉCIFICITÉS :

Séjours à l'Étranger :

Si l'enfant a un passeport de nationalité étrangère, merci de se renseigner auprès de l'ambassade des modalités spécifiques requises

Séjours linguistiques :

Prévoir d'emporter la carte d'identité ou un passeport au nom de l'enfant + sortie de territoire et copie CNI du représentant légal (si l'enfant ne porte pas le même nom que le représentant légal qui signe la sortie de territoire, il est nécessaire de joindre une copie du livret de famille).

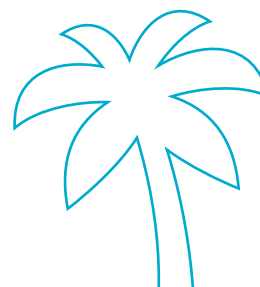
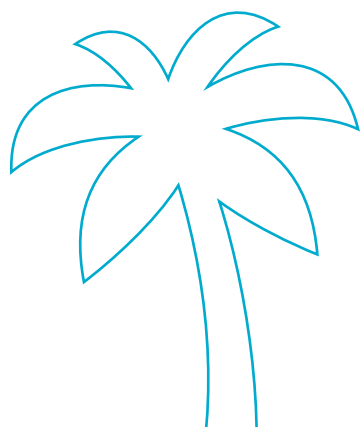
Si l'enfant a un passeport de nationalité étrangère, merci de se renseigner auprès de l'ambassade des modalités spécifiques requises

Pour les activités nautiques (séjour Sun & fun, séjour projet jeune «je construis mes vacances», séjour linguistique) :

le Pass aquatique le Pass aquatique (document postérieur à juillet 2012 et à février 2022 pour la version scolaire) est obligatoire pour les séjours ou il y a des activités aquatiques (renseignements à la piscine Delaune au 01.48.82.55.32)

Les brevets de 50 m ou autres attestations de capacité ne sont plus valables.

TARIF Tarif min (QF = 634)		Tarif intermédiaire (QF =1130)	Tarif max (QF =1923)	Cout réel Tarif ASE
jaune	183.12	326.38	440.90	705.70
vert	223.03	397.51	537.80	846.85
rouge	295.81	527.23	712.22	1085.70
rouge	366.24	652.75	881.80	1357.13
violet	436.67	778.28	1051.37	1682.84



Les enfants ayant une reconnaissance MDPH pourront être inscrits sur les séjours de la Ville, dans le cadre du dispositif Handivacances, après évaluation du niveau d'autonomie et de l'adéquation des moyens disponibles aux besoins de l'enfant.

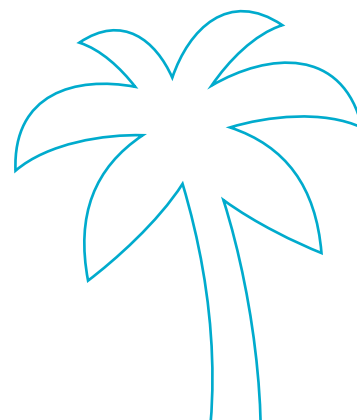
Ces inscriptions feront l'objet de la majoration lié aux frais d'accompagnement handicap selon la grille tarifaire suivante :

Majoration Handi-vacances	Séjour 1 semaine	Séjour 9/10 j	Séjour 2 semaines	Séjour 2 semaine préado/ado	Séjour long ou spécifique
	96 €	120 €	155 €	180 €	240 €

Les aides financières

Plusieurs dispositifs d'aides financières existent pour alléger le coût d'une colonie de vacances. Ces aides peuvent varier selon vos ressources et les modalités d'application. Vous trouverez ci-dessous la liste des aides que vous pouvez solliciter. Ces informations sont données à titre indicatif, c'est à vous de faire les démarches auprès de ces organismes pour en savoir plus.

- Caisse d'Allocations Familiales : Parmi les différents dispositifs d'aides, les bons vacances de la Caisse d'Allocations Familiales sont les plus répandus. Leur montant varie suivant chaque CAF et dépend le plus souvent de votre quotient familial CAF.
- Les chèques-vacances ANCV : Une partie du montant total est prise en charge par l'employeur, l'autre est supportée par le salarié. Les chèques vacances sont utilisables jusqu'à deux ans après leur année d'émission et se présentent sous forme de coupure de 10 ou 20 euros et sont utilisables comme moyen de paiement.
- Les comités d'entreprise : Les comités d'entreprise prennent parfois en charge une partie du coût d'un séjour. Suivant le mode de fonctionnement retenu, les CE laissent la liberté au salarié de retenir un séjour de son choix ou lui proposent de choisir parmi une liste de séjours d'organismes partenaires. Une facture vous sera le plus souvent demandée pour bénéficier de cette aide.
- La MSA : La MSA aide les enfants des exploitants et salariés agricoles à partir en vacances. Ces derniers ont le choix entre deux dispositifs : les chèques-vacances ou les bons vacances. Le montant des aides est déterminé en fonction du quotient familial. Si vous êtes affilié, prenez contact auprès de la MSA de votre département.





TOUS

Argelès en famille

Pyrénées-Orientales

LE SERVICE ORGANISATION SÉJOURS
ET VACANCES (OSV) VOUS PROPOSE
DES VACANCES DE QUALITÉ AVEC
DE NOUVELLES DATES :

Semaine 1 : 21 juillet au 28 juillet
Semaine 2 : 28 juillet au 4 août
Semaine 3 : 4 au 11 août
Semaine 4 : 11 au 18 août



Sous le soleil des Pyrénées-Orientales, à quelques kilomètres de l'Espagne, le centre de l'Olivette propose des séjours familiaux aux vacanciers désirant découvrir le sud de la France.

Différentes animations sont proposées aux petits et grands sur la structure (comprises dans le forfait) : réveil musculaire, aqua tonic, sortie VTC, tournois de volley, de pétanque ou de ping pong... mais le farnienté au bord de la piscine est également au programme, sans oublier les 7 km de plage qu'offre Argeles-sur-Mer.

L'équipe d'animation organisera de nombreuses activités sur le centre à destination des familles, parents et enfants pourront ainsi partager des moments de loisirs.

Les enfants de +6/-12 ans se verront proposer deux séances hebdomadaires d'activités extérieures (ces activités sont

prises en charge et encadrées par les animateurs et moniteurs diplômés), ainsi qu'un atelier sur la structure par l'équipe d'animation.

Une sortie hebdomadaire en Espagne ou dans les Pyrénées-Orientales sera proposée.

Le soir, des animations sont également mises en place sur le centre : soirées dansantes ou à thèmes, tournois de jeux sociétés, cinéma de plein air.

TOUS**0/99 ans**

- Les locations seront désormais réalisées par bungalow pour un montant de 488€ par semaine pour les familles campinoises (578€ pour les non campinois). Les vacanciers pourront, afin de partager les coûts de location du bungalow, se regrouper et demander une réservation commune.

- A cela, s'ajoutera la pension complète obligatoire par personne séjournant sur le centre de vacances.

De plus, confronté à de plus en plus d'incivilités, il a été décidé de mettre en place une caution d'un montant de 108.57€ par bungalow. Des forfaits ménages de 33 à 108.57€ pourront être décomptés si des dégradations notoires sont notées.

- Le transport reste à la charge des familles.

Un accueil à la gare d'Argeles sur Mer peut être réalisé sur simple demande (communication des horaires d'arrivée au plus tard 10 jours avant votre séjour). Afin d'identifier les participants autorisés à séjourner sur le CV, il sera demandé de porter le bracelet remis à l'arrivée, après vérification de l'identité des participants.

À l'issue, les places seront attribuées en fonction des critères de priorités suivants :

Récapitulatif des tarifications :

	Campinois	Non Campinois
Location bungalows	488 €	578€
Pension complète adulte / semaine	163 €	208 €
Pension complète enfant +6/-12 ans /semaine	114 €	162 €
Pension complète enfant +1/-6 ans / semaine	98 €	139 €
Enfants de moins de 1 an	Gratuit. Les repas sont à la charge des familles.	
Caution	108.57€	108.57€
Forfait ménage/grand ménage (selon état du bungalow)	33 €/108,57 €	33€/108,57 €

➤ **Préinscription du 11 au 22 mars 2024**
 par mail vacances.famille@mairie-champigny94.fr ou par téléphone à défaut d'avoir un accès à internet (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et 17h le vendredi).
 Il vous sera demandé de remplir une fiche vœux en matière de dates de séjour.

1) Dans un premier temps, les vacanciers n'ayant jamais séjourné sur le centre d'Argelès.

2) Dans un second temps, il sera donné priorité aux demandes selon l'ancienneté du dernier départ de la famille.

- Début avril, chaque famille recevra une réponse par mail et disposera de 10 jours pour confirmer son inscription en renvoyant son dossier complet et en réalisant le versement du 1^{er} acompte (sur RDV au service OSV Service Organisation Séjours et Vacances (OSV) - 6 place Lénine (4^e étage) - 94500 Champigny-sur-Marne, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30).

- En cas de désistement ou de non-respect des délais d'inscription, la place sera réattribuée aux personnes en liste d'attente.

Conditions générales de vente :

Pour l'inscription, il est demandé d'apporter la photocopie de la feuille d'imposition ou non-imposition du foyer de l'année en cours, et la copie des CNI des différents participants.

L'ensemble des séjours antérieurs doivent avoir été soldés.

Les participations familiales feront l'objet d'un règlement d'un tiers à l'inscription et du solde en un ou plusieurs versements 10 jours avant le départ. Les éventuels bon « vacaf » seront déduits à l'inscription (les bons AVF ne sont valables que si les parents partent avec leurs enfants).

En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant les départs, il sera demandé aux familles une somme forfaitaire de 75€ par personne (sauf enfant de -6 ans).

En tout état de cause, une somme forfaitaire de 30 euros par personne, déduite du premier acompte restera acquise à la Ville de Champigny, en cas de désistement, pour couvrir les frais de dossier engagés.

Dans le cadre d'une déviance de comportement et/ou du non respect du règlement intérieur les participants en cause pourront être amenés à quitter la structure ; le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Infos
Service Organisation Séjours
et Vacances (OSV)

01 89 12 43 91

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h

